

Salon International des Santonniers d'Arles

REGLEMENT DU GRAND CONCOURS DE CRECHES AMATEURS

Du 5 Décembre 2020 au 10 Janvier 2021

ARTICLE 1

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la ville d'Arles et le Salon des Santonniers organisent un grand concours de crèches.

Le concours de crèches d'Arles est ouvert exclusivement aux amateurs résidant en France.

ARTICLE 2

L'inscription est libre et gratuite.

Chaque participant doit indiquer clairement sur la fiche de participation ses coordonnées :

Nom, prénom, adresse, téléphone, mail.

Les inscriptions sont à transmettre par courrier postal à :

Salon International des Santonniers 3 rue Philippe LeBon 13200 Arles.

Ou par mail : Santonniers.arles@orange.fr

Jusqu'au 22 novembre 2020.

ARTICLE 3

L'inscription au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury.

ARTICLE 4

Le jury sera composé de 4 personnes choisies par le Salon des Santonniers.

Le vote du public sera affecté d'un coefficient de valeur égale à 3.

Ce qui portera le nombre de voix à 7.

Soit 4 pour le jury et 3 pour le public.

ARTICLE 5

RECOMPENSES:

Les gagnants seront récompensés par les prix suivants :

1^{er} 500 euros / 2^{ème} 300 euros / 3^{ème} 200 euros / 4^{ème} 100 euros

Un prix spécial sera attribué à la meilleure crèche catégorie enfant de moins de 15 ans.

.../...

ARTICLE 6

Modalités pratiques pour concourir :

La fiche d'inscription devra être retournée au plus tard le 22 Novembre 2020.

- Les œuvres réalisées pour le concours devront être mise en place à partir du 25 Novembre 2020 Palais de l'Archevêché Place de la République 13200 Arles jusqu'au Jeudi 3 Décembre 2020.

ARTICLES 7 :

ATTRIBUTIONS ET REMISE DES PRIX :

La décision du jury sera sans appel.

L'attribution des prix se fera sur la base des décisions du jury.

Les résultats seront communiqués aux gagnants le jour de la clôture du Salon des Santonniers : le Dimanche 10 Janvier 2021 en salle d'honneur de la Mairie.

ARTICLE 8 :

Les participants acceptent que leur crèches soient photographiées, et que ces photos soient diffusées dans la presse sur tout support papier ou numérique : Site internet, bulletin municipal et journaux.

L'inscription au concours valide l'accord du candidat pour la publication des photos.

ARTICLE 9 :

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le présent concours en cas d'un faible nombre de participants ou suite à la pandémie COVID.

L'annulation du présent concours ne peut faire en aucun cas l'objet d'une compensation quelconque.

**GRAND CONCOURS DE CRECHES
DU SALON DES SANTONNIERS D'ARLES
5 DECEMBRE 2020 AU 10 JANVIER 2021**

**PALAIS DE L'ARCHEVECHE
PLACE DE LA REPUBLIQUE
13200 ARLES**

FICHE PARTICIPATION

A RENVOYER AVANT LE 22 NOVEMBRE 2020

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE
.....
.....

Catégorie Adulte
(Barrer la mention inutile)

Catégorie enfant de moins de 15 Ans

Tél : Fixe

Mobile :

Mail :

DESCRIPTIONS DE L'ŒUVRE

.....
.....
.....
.....
.....
.....

TSVP

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL AUX PARTICIPANTS

Table 2 mètres de long 76 cm de large

Possibilité de jumeler les tables en largeur et longueur dans la limite de 2 tables

Nombre de tables désirées : Une Deux

(Rayer la mention inutile)

Tables de 3 mètres long 76 cm de large

Possibilité de jumeler les tables en largeur et longueur dans la limite de 2 tables.

Nombre de tables désirées : Une Deux

(Rayer la mention inutile)

VALEUR D'ASSURANCE DE L'ŒUVRE

INFORMATION : 04.90.96.22.88. 06.79.78.73.45.

06.09.09.23.17. 06.85.90.15.43.

A RENVOYER AVANT LE 22 NOVEMBRE 2020

A : Salon des Santonniers 3, Rue Philippe Lebon
13200 Arles

Ou : Mail : santonniers.arles@orange.fr

MISE EN PLACE DES PARTICIPANTS A PARTIR DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

Prendre rendez-vous pour installation aux numéros de téléphone figurant dans : INFORMATION